

2012/1/4 Abstract: Désarmement, contrôle d'armes nucléaires de destruction massive, non-prolifération ; rôle du ministère de la défense et du sport autrichien dans le contexte général de l'état

Günter Greimel

Le désarmement, le contrôle d'armement et la non-prolifération d'armes à destruction massive (ADM) ainsi que de leurs systèmes porteurs sont des composantes importantes d'une politique de sécurité coopérative, orientée vers une création de confiance et de prévention. Basées sur l'équilibre, la réciprocité et la vérifiabilité, ces composantes apportent une contribution essentielle à la sécurité et à la stabilité dans le cadre régional et global. Des changements dans l'environnement de la politique de sécurité, comme la fin du conflit Est-Ouest ou le développement du terrorisme international ont, néanmoins, mené à des conditions qui exigeaient une adaptation et un renouvellement des instruments existants du contrôle d'armes. A la fin des années 1980 il se passa quelque chose que personne n'aurait pu s'imaginer après quatre décennies de confrontation politique : la Guerre froide s'acheva, l'alliance militaire occidentale se décomposa, l'empire soviétique s'effondra. Le contrôle d'armement était une composante intégrale de la politique de détente entre l'Ouest et l'Est pour stabiliser l'équilibre précaire entre les deux superpuissances nucléaires. Le désarmement, le contrôle d'armes et la non-prolifération d'ADM sont, de nos jours, à cause de la disparition du monde bipolaire, soumis à d'autres conditions de politique de sécurité qu'à l'époque de la Guerre froide. Un nouveau « désordre mondial » remplaça « l'ordre » bipolaire de la Guerre froide. Les menaces et risques provoqués par la prolifération d'ADM, le trafic international d'êtres humains et de drogues, la criminalité organisée, le terrorisme transnational/international ainsi que les migrations transfrontalières en masse dominant aujourd'hui la situation de la politique de sécurité ; ils sont les menaces du 21^e siècle et ils ont remplacé les anciens scénarios de confrontation. La prolifération d'armes à destruction massive est une partie des conséquences négatives de la globalisation et exige que la Communauté internationale s'adapte à ces nouveaux potentiels de crise. Le désarmement international, le contrôle d'armes et la non-prolifération ont besoin d'un règlement normatif strict - c'est pourquoi, dans un futur proche, il sera nécessaire de réaliser les obligations et recommandations existantes sans poser d'exigences supplémentaires. Si l'on considère le développement de la politique de sécurité dans l'UE pendant les dernières années, on voit que les questions de désarmement, de contrôle d'armes et de non-prolifération d'armes à destruction massive ont retenu une attention de plus en plus grandissante. L'Autriche a, avec Vienne comme plaque tournante dans le dialogue international de contrôle d'armement, une responsabilité particulière. Comme l'Autriche a assumé une responsabilité particulière, en tant que pays hôte de ces commissions de désarmement, de contrôle d'armes et de non-prolifération, on peut s'attendre à ce que l'Autriche continue sa contribution active dans cette thématique. Afin de pouvoir empêcher la prolifération d'armes nucléaires, de systèmes porteurs et de moyens nécessaires pour la production des armes à destruction massive, on peut s'imaginer pour le futur proche que l'UE va planifier des actions communes en intégrant des composantes militaires. Pour être apte à remplir ces tâches et prendre à temps les mesures nécessaires en termes de formation et d'opération, le Ministère de la défense et du sport autrichien est obligé de s'occuper constamment du sujet complexe de contrôle d'armement.

